

### *Crédit à l'intérêt hypothécaire*

Les libéraux n'ont nullement tenu compte de la deuxième recommandation de la commission d'étude. En voici un passage:

Le droit de posséder un terrain, d'en disposer à son gré et d'en retirer le juste fruit de ses labeurs, fait partie de nos traditions. Néanmoins, la Commission doute fort qu'un tel droit puisse être accordé aux propriétaires qui réalisent des profits exorbitants, non pas en mettant le terrain en valeur ou en l'embellissant, mais au contraire, en le laissant en friche ou en le sous-exploitant de propos délibéré alors même que la collectivité environnante s'efforce de transformer ses biens fonciers en un actif toujours plus précieux.

La Commission signalait qu'on avait de plus en plus tendance à traiter ces gains comme un revenu imposable et ainsi de suite. Comme les députés néo-démocrates l'ont dit, on s'inquiétait des spéculateurs fonciers. Si la deuxième recommandation avait été mise en application, le coût d'un terrain aujourd'hui et depuis une dizaine d'années serait de la moitié de ce qu'il est à l'heure actuelle.

Quand je faisais partie du conseil municipal de Winnipeg en 1971, j'avais tenté de faire adopter une motion analogue au sujet de terres agricoles détenues à des fins spéculatives. Malheureusement, je n'avais pas alors réussi à convaincre mes collègues à ce sujet. Je présume qu'un trop grand nombre de libéraux et de néo-démocrates faisaient partie du conseil. Au cours des années, le parti libéral a nettement prouvé qu'il n'accordait pas la priorité à l'aide destinée à ceux qui veulent devenir propriétaires d'une maison. Voilà pourquoi ils font de l'obstruction systématique aujourd'hui. Certes, ils font valoir leur point. C'est parfaitement évident. Ils s'opposent à l'aide accordée aux propriétaires de maisons. Toutefois, je dois reconnaître que, quand ils veulent faire valoir un point, ils y réussissent.

Je crois comprendre qu'il y a 47 autres députés du parti libéral qui veulent prendre la parole et dire qu'ils s'opposent à l'aide destinée aux propriétaires de maisons. A propos des coûts de l'énergie, ils ont dit que nous devons hausser les prix du pétrole au Canada au niveau international. Que de fois ces dernières années ils nous ont dit dans leurs discours que le prix du pétrole devaient atteindre le cours mondial. Ils ont certes fait valoir leur point. Ils veulent que le pétrole se vende au prix mondial.

J'aimerais calmer certaines sources d'irritation que voient les locataires dans le programme de crédit à l'intérêt hypothécaire et l'impôt foncier. Pour bien des Canadiens, l'état de locataire n'est que provisoire et prendra fin lorsqu'ils pourront s'offrir une maison. Un relevé de récente date révèle que 90 p. 100 des jeunes Canadiens aspirent à devenir un jour propriétaire de leur maison. La présente initiative progressiste conservatrice leur permettra de réaliser ce rêve plus facilement. L'intérêt hypothécaire et l'impôt foncier étant déductibles comme frais d'affaires dans le cas des propriétaires, déjà les locataires bénéficient d'avantages semblables. Alors que les loyers, dans certaines provinces, ont été maintenus à un niveau raisonnable par des régies du loyer, il ne s'est pas fait grand-chose pour faciliter l'achat d'un logement. Le programme offre des avantages secondaires aux locataires. Alors que les crédits d'impôt conservateurs encourageront les Canadiens en plus grand nombre à vivre dans une maison qui leur appartient, plus de logements deviendront disponibles, réduisant ainsi les pressions que subissent ceux qui préfèrent rester locataires.

Le gouvernement ne peut répondre aux besoins de tous les Canadiens par un seul programme. Ainsi, la pension de la vieillesse ne prévoit rien pour les jeunes; le crédit d'impôt aux

enfants n'apporte rien à ceux qui n'ont pas d'enfants. Une mesure législative qui s'occupe de toute la nation à la fois, cela n'existe pas.

S'il devient nécessaire de subventionner les locataires, on le fera par d'autres moyens comme, par exemple, une allocation de logement. Le gouvernement fédéral participe déjà avec les gouvernements provinciaux à la prestation de logements subventionnés à l'intention des familles à faible revenu, des personnes âgées et d'autres groupes par l'intermédiaire de programme d'aide au logement sans but lucratif, de logements coopératifs, de paiements hypothécaires échelonnés à l'intention des propriétaires et d'autres programmes de la SCHL. On nous accuse sans aucune raison de discrimination contre d'autres groupes, parce qu'il existe des programmes pour aider les personnes à faible revenu et les personnes âgées.

Le gouvernement finance ce programme en lui transférant une partie des économies réalisées par les compressions budgétaires. On ne demande pas aux locataires de payer plus d'impôt pour aider les propriétaires à s'acheter une maison. J'ai écouté très attentivement le député du NPD qui vient de commenter ce bill. Il a parlé de toutes les excellentes mesures que le NPD voulait faire appliquer et qu'il a fait appliquer l'an passé. Je voudrais toutefois lui signaler que le gouvernement conservateur a été élu en octobre 1977 au Manitoba. Il lui a fallu se débrouiller pour établir un programme de logement avec les fonds qu'il pouvait obtenir du gouvernement fédéral. Le gouvernement NPD ne s'était pas servi de ces fonds fédéraux pour aider les propriétaires de maisons. Le gouvernement conservateur a dû jouer des pieds et des mains pour établir, vers la fin de 1977, un programme qui fasse appel aux fonds que le gouvernement NPD n'avait pas utilisés pour aider les propriétaires de maisons du Manitoba.

**Une voix:** Laissez tomber le gouvernement NPD. Il n'est plus là.

**M. McKenzie:** Il n'y a aucun député du NDP à la Chambre. On ne voit qu'un ou deux députés libéraux. Peut-être que certains d'entre eux regardent les travaux de la Chambre à la télévision dans l'entrée. J'espère qu'ils recevront mon message. En 1978, il y avait des fonds disponibles au Manitoba. Le gouvernement conservateur du Manitoba a utilisé tous ces fonds en 1978 pour aider les propriétaires de maisons dans la province. J'ai toute une liasse des différents programmes que le gouvernement conservateur manitobain a établis pour aider les personnes âgées, les propriétaires de maisons et les personnes à faible revenu. Il a mis sur pied des programmes en vue d'aider à la réfection des centre-villes en ruines. Il existe un grand nombre de mesures d'aide dans d'autres domaines. Nous ne défavorisons personne par cette mesure législative, c'est-à-dire le bill C-20. Dire le contraire n'est que balivernes ridicules.

Il existe des programmes pour aider d'autres groupes. Cela démontre encore plus que nous ne défavorisons personne. Il existe des programmes de logement à l'intention des régions rurales et des autochtones, des programmes d'assistance publique au logement, des programmes d'aide aux sociétés privées de logement, à but non lucratif ainsi que la Loi nationale sur l'habitation qui offre différentes formes d'aide aux logements sociaux, privés à l'intention des personnes à faible revenu. On n'oublie pas les démunis ni les personnes âgées, comme essaient de le faire croire le parti libéral et le Nouveau parti démocratique. Ils prétendent que c'est là une mesure législa-